

*Questions orales*LE FINANCEMENT FÉDÉRAL DE LA RECHERCHE
CONSTITUTIONNELLE

M. John Parry (Kenora—Rainy River): Monsieur le Président, le premier ministre sait que le financement de la recherche sur les questions constitutionnelles accordé aux associations nationales des autochtones cesse à compter de demain. Il sait également que, à défaut de ce financement, les autochtones ne vont pas pouvoir garder leurs équipes de spécialistes en matière constitutionnelle.

Pour prouver que le gouvernement est bien résolu à favoriser en tout temps la participation des associations autochtones nationales aux négociations constitutionnelles, le premier ministre autorisera-t-il un financement supplémentaire pour leur permettre de poursuivre leur travail?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je voudrais dire, en toute justice pour notre gouvernement et ses prédécesseurs, que personne ne saurait accuser le Parlement d'avoir manqué de générosité en ce qui a trait au financement de la recherche et des préparatifs constitutionnels nécessaires aux autochtones, et c'est d'ailleurs ainsi qu'il devrait en être. En effet, depuis quelques années, on y consacre des sommes considérables tirées du trésor public.

Je serai ravi de réexaminer la question soulevée par le député car il importe comme il convient au plus haut point que les associations d'autochtones disposent des fonds qui leur sont nécessaires pour bien faire valoir leurs points de vue.

* * *

LA RÉFORME FISCALE

LE LIVRE BLANC—LES RÉPERCUSSIONS DE LA TAXE DE VENTE

M. George Baker (Gander—Twillingate): Monsieur le Président, le ministre suppléant des Finances a déclaré il y a quelques instants que le gouvernement verserait une somme forfaitaire aux petits salariés et à ceux qui touchent un revenu fixe pour compenser les énormes majorations de la taxe de vente envisagées par le gouvernement. Après avoir examiné la question, nous constatons que le montant forfaitaire en question n'est pas suffisant pour acheter un poisson de bonne taille à Terre-Neuve.

Ne se rend-il pas compte que les nouvelles majorations de la taxe de vente imposeront un fardeau supplémentaire à ces gens durant toute l'année? Comment croit-il qu'ils pourront subsister avec la nouvelle taxe de vente, quand ils n'y parviennent même pas actuellement? Ils sont habitués à se faire matraquer par le gouvernement, mais cette fois, on s'y prend à coup de massue.

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, je peux facilement dire au député comment les choses se passeront. En premier lieu, le crédit d'impôt pour la taxe de vente fédérale sera généreux, le crédit d'impôt-enfants et un taux d'imposition abaissé grâce aux réformes proposées dans le Livre blanc augmenteront sensiblement les revenus.

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. George Baker (Gander—Twillingate): Monsieur le Président, c'est dans deux jours que va débiter l'attaque estivale surnommée sur les friandises. Je veux parler de la taxe sur les croûtes, le maïs soufflé et les sucettes glacées. A compter du

1^{er} janvier prochain, absolument tout sera taxé dans la maison, y compris l'évier de la cuisine. On entend souvent l'expression: «Faites un effort et tendez la main à quelqu'un». Le ministre le fait déjà, car il y va des deux mains dans les poches de tout le monde. Pourquoi le gouvernement veut-il inquiéter davantage les Canadiens en disant qu'il va peut-être imposer leurs aliments, leurs vêtements, leur mazout et leur électricité?

Le ministre des Finances a dit que tout cela vise à remplacer «toute une courtepointe de taxes». Le ministre ne se rend-il pas compte qu'il va changer une courtepointe pour un tapis? Un tapis sur lequel le gouvernement est assis et vole vers sa perte.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, si nous réduisons la taxe de vente fédérale, c'est pour réduire le coût de la taxe de vente associé au transport routier des sucettes glacées, pour réduire la taxe sur l'essence que brûle le camion qui livre les sucettes glacées, et pour réduire la taxe de vente fédérale sur les éviers de cuisine, qui se situe entre 11 et 12 p. 100 à l'heure actuelle.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

LES JEUNES

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Monsieur le Président, ma question s'adresse au soi-disant porte-parole pour les jeunes, le ministre d'État (Jeunesse), et elle est très simple. Où est son programme, sa politique pour la jeunesse qu'il a promise à plusieurs reprises depuis sa nomination il y a un an?

L'hon. Jean J. Charest (ministre d'État (Jeunesse)): Monsieur le Président, je suis sûr que mon honorable collègue de Windsor—Walkerville doit être au courant que, depuis environ un an, le ministère d'État (Jeunesse) fonctionne à l'intérieur du ministère de l'Emploi et de l'Immigration, que depuis ce temps-là le gouvernement fédéral consacre 25 p. 100 de son programme *Innovation pour les jeunes*... qu'on a annoncé une initiative de 10 millions de dollars avec les YMCA du Canada, 4 millions de dollars avec *Youth Employment Skills* du Canada, qu'environ la moitié du budget total de la stratégie de la planification de l'emploi... environ au-delà de 700 millions de dollars vont aux jeunes et que, en plus de cela, le taux de chômage chez les jeunes au Canada, depuis que nous formons le gouvernement, a baissé de 4,3 p. 100.

[Traduction]

LE PROGRAMME COMPLET

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. C'est bien beau tout cela, mais ça ne répond pas à la question. Le 3, le 11 et le 16 mars 1986, le premier ministre a promis un programme complet pour les jeunes au cours de l'année financière actuelle. S'agit-il d'une autre des promesses typiques du premier ministre, qui fera perdre au gouvernement encore un peu plus de sa crédibilité?